

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges  
Service des Actions Educatives  
12326

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

**OBJET : Demandes de subventions d'associations à caractère éducatif - Année 2020 - 2ème répartition.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil départemental a inscrit au BP 2020 un crédit de 400 000 € destiné à l'attribution de subventions départementales de fonctionnement pour les associations à caractère éducatif.

Dans le cadre de sa politique éducative volontariste, il est proposé de soutenir le fonctionnement général et les projets du Comité départemental des Bouches-du-Rhône du concours de la résistance et de la déportation (C.C.N.R.D.13) figurant en annexe pour un montant de 20 000€. Le C.C.N.R.D.13 participe à la transmission du devoir de mémoire auprès des collégiens, axe développé dans le cadre du Plan Charlemagne.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL